

CONFERENCE DES AMBASSADEURS 1975

Exposé de M. Pierre Graber, Chef du Département politique fédéral et Président de la Confédération, du 4 septembre 1975

---

Nous devons prendre congé de cinq ambassadeurs atteints par la limite d'âge, MM. Bernath, Dubois, König, Marcionelli et Felix Schnyder, qui quittent le service de la Confédération cette année.

M. Erwin Bernath entra au Département politique en 1936 et fut transféré à Madrid et Tokio. De retour à Berne en 1946, il dirigea une des sections politiques du Département avant d'être transféré, en 1951, en qualité de premier collaborateur du chef de mission à Londres. En 1956, le Conseil fédéral le nomma Ministre et, en 1959, Ambassadeur en Birmanie et en Thaïlande. En 1960, il fut désigné en qualité d'Ambassadeur au Maroc et en 1964 à la tête de notre représentation au Danemark. En 1969, le Conseil fédéral lui confia notre mission diplomatique au Canada et aux Bahamas. M. Bernath a d'autant mieux compris les problèmes de nos compatriotes à l'étranger qu'il faisait lui-même partie de la 5e Suisse. Précis, intéressé aux problèmes juridiques et politiques, il a su inculquer une méthode de travail à tous les jeunes collaborateurs qui ont passé sous ses ordres.

M. Charles-Albert Dubois entra en 1942 au service du Département politique et fut transféré en 1947 à Tokyo. Rentré à Berne en 1950, il fut nommé chef du service d'information et de presse avant d'être affecté à l'Ambassade de Suisse à Ottawa comme conseiller d'ambassade et premier collaborateur du Chef de mission. En 1957, il prit la direction du service des intérêts étrangers près l'Ambassade de Suisse au Caire. De mai 1960 à juin 1961, il dirigea l'Ambassade de Suisse à Karachi en qualité de chargé d'affaires a.i. Cette même année, le Conseil fédéral nomma M. Dubois Ambassadeur en Colombie et l'accrédita en qualité de Ministre puis, dès 1964, d'Ambassadeur également en Equateur. En 1965, il dirigea la mission diplomatique suisse en Roumanie. Le Conseil fédéral lui confia en 1970 la di-

rection de notre représentation diplomatique au Liban, en Arabie saoudite, en Irak, en Jordanie, au Koweït et en Syrie. Gardant de ses études classiques un goût pour la culture, il laissera à tous ceux qui eurent le plaisir de l'approcher un souvenir d'un chef affable, d'humeur égale, toujours prêt à écouter ses interlocuteurs.

M. Max König entra au service du Département politique fédéral en 1938 et fut transféré successivement à Berlin, Baden-Baden, Paris et Téhéran. De retour à Berne en 1954, il exerça les fonctions de suppléant du chef de la Division des organisations internationales avant de prendre, en 1956, la direction du Service des intérêts étrangers de l'Ambassade de Suisse au Caire, avec le titre de Ministre plénipotentiaire. Le Conseil fédéral le nomma en 1957 Ambassadeur au Pakistan et, trois ans plus tard, Ministre puis, en 1962, Ambassadeur au Guatemala, à Costa Rica, au Honduras, au Nicaragua et à El Salvador. En 1963, M. König fut nommé Ambassadeur en Iran et, un an plus tard, accrédité en cette même qualité en Afghanistan. En 1970, le Conseil fédéral lui confia la Direction de notre mission à Canberra. En poste à Berlin durant le dernier conflit, M. König vécut des heures difficiles; aux côtés du Ministre Zehnder, il effectua une longue marche mémorable à travers l'Union soviétique. Tout au long de sa carrière, M. König a gardé le goût profond pour les questions économiques acquis au cours de ses études.

M. Arturo Marcionelli entra au service du Département politique en 1935 et, après un séjour de cinq ans à Berne, fut transféré successivement à Rome, Milan, Paris, Bruxelles et Vienne. En 1954, le Conseil fédéral lui confia la direction du Consulat général de Suisse à Milan. En 1959, M. Marcionelli fut nommé Ambassadeur en Iran et Ministre en Afghanistan. Il fut accrédité comme Ambassadeur près la République démocratique du Congo (Zaïre) en 1963 et par la suite accrédité également au Rwanda, au Burundi, en République Centrafricaine, au Gabon et en République du Congo (Brazzaville)

avec résidence à Kinshasa et en 1966 comme Ambassadeur de Suisse en Turquie. En 1973, le Conseil fédéral lui confia la direction de notre mission en Italie et à Malte. C'est avec un certain souci que nous voyons diminuer le nombre des représentants de la Suisse italienne dans notre service extérieur et ce malgré une propagande intense. On peut se demander s'il ne conviendrait pas de n'autoriser nos ambassadeurs tessinois à prendre la retraite qu'à la condition qu'ils procurent au Département un remplaçant issu de leurs vallées ensoleillées. Le sens de l'humain, la chaleur rayonnante de M. Marcionelli, le prédestinaient à cette carrière et à sa dernière mission à Rome où il sut faire tomber plusieurs murs d'incompréhension qui s'étaient élevés entre nos deux pays ces dernières années.

M. Félix Schnyder entra en 1940 au service du Département politique. Dans le service extérieur, M. Schnyder fut affecté aux missions suisses à Moscou, Berlin et Washington. Nommé conseiller de légation en 1949, il remplit à Berlin les fonctions de chef de la délégation suisse et, de 1954 à 1957, celles de premier collaborateur du ministre de Suisse à Washington. Le 29 mars 1957, le Conseil fédéral le nomma ministre en Israël et le 2 décembre de la même année observateur auprès des Nations Unies. Le 1er février 1961, le Secrétaire général des Nations Unies le désigna comme Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. En 1966, le Conseil fédéral lui confia la responsabilité de notre mission à Washington. Dans les premières étapes de sa carrière, sa capacité de travail prodigieuse, sa haute conscience professionnelle et sa volonté inébranlable furent remarquées. Son expérience du monde soviétique et américain, des Nations Unies en qualité d'Observateur et comme Haut-Commissaire des réfugiés alliée à ses qualités professionnelles et de caractère en firent ce qu'en médecine on appelle un grand patron. Bouillonnant d'idées avec un tempérament de "manager", il sut non seulement stimuler ses collaborateurs, exigeant d'eux le maximum comme il le

faisait de lui-même, mais leur confia des responsabilités en les associant à son travail et à ses préoccupations. Sa haute conscience du devoir a été reconnue par la Communauté internationale qui lui a décerné l'anneau Nansen en témoignage de son activité de Haut-Commissaire pour les réfugiés. Nous profiterons heureusement encore de sa grande expérience internationale puisqu'il présidera la Commission suisse pour l'UNESCO.

Nous devons également prendre congé de M. l'Ambassadeur Max Troendle qui depuis dix ans préside la Commission pour l'admission au service diplomatique et consulaire. Il a dirigé avec distinction et succès les travaux de la Commission dans la difficile et très délicate tâche du choix des jeunes collaborateurs diplomatiques dont le Département a tant besoin. Il a fait plus, il a tenu à transmettre aux volées de jeunes stagiaires sa grande expérience de diplomate, l'art de la négociation, la recherche du renseignement et avec une ténacité dont je le félicite, la rigueur et le style de la note diplomatique qui a tendance à se perdre dans le relâchement général du style.

Permettez-moi, en mon nom personnel et au nom du Conseil fédéral de leur exprimer ma profonde gratitude pour le dévouement dont ces personnalités ont si longuement apporté la preuve.